



DOSSIER D'INSCRIPTION A LA RESTAURATION SCOLAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Elèves permanents

Madame, Monsieur,

Afin de faciliter l'inscription de votre (vos) enfant(s) à la demi-pension, vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription à la demi-pension pour l'année scolaire 2017-2018. **Celle-ci est obligatoire et annuelle.**

Vous avez le choix entre une inscription via internet que vous effectuerez vous-même ou via le collège.

- 1) Vous pouvez inscrire votre enfant en ligne avant le 14 juillet 2017 sur le site <https://restauration-scolaire.hauts-de-seine.net>, ce qui vous permettra de régler en ligne vos factures.

OU

- 2) vous pouvez retourner ce dossier d'inscription complété au collège avant le 1^{er} juillet 2017.

A noter : tout dossier incomplet ne pourra être traité et sera retourné à la famille.

TARIFICATION

Votre tarif est calculé en fonction des revenus de votre foyer fiscal.

Vous pouvez faire une simulation de votre Quotient Familial Mensuel (QFM) ainsi que de votre tarif sur le site <https://restauration-scolaire.hauts-de-seine.net> dans le menu simulateur.

Comment calculer votre quotient familial mensuel (QFM) ?

Le QFM se calcule en divisant le total des revenus fiscaux de référence de l'ensemble des personnes composant votre foyer (indiqué sur vos avis d'imposition ou de non-imposition 2016, sur vos revenus 2015) par le nombre de parts fiscales et par 12 (nombre de mois de l'année).

A noter : l'ensemble des revenus du foyer sont pris en compte (concubin, pacsé, ...)

Grille tarifaire :

Quotient familial mensuel	Tarif appliqué par repas	Tarif journalier internat	Tarif journalier internat collège Renoir d'Asnières
0-160 €	0,64 €	1,44 €	0,80 €
161-310 €	1,50 €	3,36 €	1,86 €
311-460 €	2,35 €	5,29 €	2,93 €
461-610 €	3,10 €	6,97 €	3,86 €
611-760 €	3,96 €	8,89 €	4,93 €
>760 €	4,28 €	9,61 €	5,33 €

Pièces justificatives à fournir :

Cas général : avis d'imposition 2016 ou de non-imposition (concernant vos revenus 2015) sur le revenu ou justificatif d'impôt sur le revenu du foyer fiscal. Ces documents peuvent être téléchargés sur www.impots.gouv.fr ou demandés à un centre des Finances Publiques.

Cas particuliers de justificatif fiscal : vous reporter au règlement départemental ci-joint.

A noter : en l'absence de pièces justificatives, c'est le tarif de la tranche la plus élevée « >760€ » qui s'appliquera sans possibilité de rétroactivité sur les factures déjà émises.

PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)

Afin de faciliter l'accès de votre enfant au service de restauration, il est possible de mettre en place un PAI si la santé de votre enfant l'impose (allergie, diabète, ...).

Seuls sont prévus le service d'un plateau repas « Natâma » fourni par la Société Elior ou bien la possibilité pour la famille de fournir son propre panier repas.

Pour toute constitution d'un PAI, veuillez prendre contact avec le collège.

FACTURATION

Vous recevrez mensuellement, au cours du mois suivant le mois de consommation, votre facture de cantine calculée en fonction du tarif appliqué et du nombre de **repas réellement consommés**, à l'exception des décharges accordées à jour J suite à la demande des parents auprès du collège.

Toutes les informations nécessaires au règlement de votre facture de cantine seront transmises avec votre première facture (moyens de paiement, demande de prélèvement automatique, identification d'un tiers financier qui aura la charge du paiement...).

A noter : En cas de fratrie, un seul dossier d'inscription à la restauration scolaire est à remplir si les enfants sont scolarisés dans le même collège.

(*Champs obligatoires)

Etablissement scolaire fréquenté

Nom du collège* : _____ Commune* : _____

Choix du régime* :

Veillez renseigner le régime souhaité et les jours fixes de demi-pension retenus. Début septembre, vous aurez la possibilité de modifier votre régime de demi-pension auprès de votre collège dès que les emplois du temps définitifs seront connus. Attention votre choix doit être conforme au régime mis en place au sein du collège (ex : vous ne pouvez pas cocher 2 jours si le collège a retenu un régime unique de 4 jours). Le choix des jours est fixe pour l'année scolaire et doit être respecté par l'élève compte tenu de l'obligation de surveillance des entrées et des sorties du collège par le Chef d'établissement.

Identité du 1^{er} enfant

Nom* : _____

Prénom* : _____

Veillez renseigner obligatoirement en lettres majuscules.

Date de naissance* : ___ / ___ / _____

Niveau de classe : _____

Choix du régime : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Identité du 2^{ème} enfant

Nom* : _____

Prénom* : _____

Veillez renseigner obligatoirement en lettres majuscules.

Date de naissance* : ___ / ___ / _____

Niveau de classe : _____

Choix du régime : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

A noter : A défaut d'inscription dans les délais, l'édition du badge et sa distribution à votre enfant ne pourront pas être effectués dans les délais. Il sera contraint de déjeuner en fin de service.

- Je souhaite recevoir par courriel ou SMS toute information d'ordre général concernant la restauration scolaire. **(Case à cocher)**

J'atteste avoir pris connaissance des modalités d'admission à la demi-pension figurant au règlement départemental de la restauration consultable sur <https://restauration-scolaire.hauts-de-seine.net>. J'en accepte tous les termes et demande l'inscription de mon et mes enfant(s) à la demi-pension. J'atteste également de l'exactitude des informations transmises dans le présent formulaire.

En cas de fausse déclaration, il me sera appliqué le tarif de référence du Département, soit 4,28 €, sur toutes les factures émises depuis le début de l'année scolaire considérée.

Date	Mention « lu et approuvé » et signature du responsable légal
-------------	---

Afin de garantir la confidentialité des informations que vous nous transmettez, cette rubrique est consacrée à notre politique de protection de la vie privée.

1.1 Identité du responsable du traitement

Les données sont collectées par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, 2-16 boulevard Soufflot 92015 Nanterre Cedex

1.2 Collecte et traitement de vos données

Les informations recueillies de votre dossier font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous adresser une facture mensuelle et à gérer votre compte personnel. Les destinataires des données sont le Conseil départemental des Hauts-de-Seine, son délégataire de service public en charge de la restauration scolaire et le collège sélectionné lors de l'inscription.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par écrit à :

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Direction des systèmes d'information

Correspondant à la protection des données à caractère personnel

2-16 boulevard Soufflot

92015 Nanterre Cedex

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.